

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

CONSEIL MUNICIPAL DU 11 OCTOBRE 2011

Le 6 Octobre 2011 : convocation des Membres du Conseil Municipal pour le 11 Octobre 2011 à 20 h 30.

L'an deux mil onze, le 11 octobre à 20 h 30, le Conseil Municipal de VILLERS ALLERAND étant assemblé en séance ordinaire, après convocation légale, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Daniel LAGAIN, Maire.

☞ Etaient présents : Daniel LAGAIN, Maire, Catherine CORDIER, Murielle DUMARGNE, Anne FATOUX, Françoise PARANT, Olivier BAN, Jean-Marie CHAPPELLET, Jean-Pierre COCQUELET, Didier DE AMORIN, Didier DUMARGNE, Hubert FOURNET, Bernard JACQUINET, Dominique PATEIRON.

Absents excusé : Wily DUBOS ayant donné pouvoir à Madame Françoise PARANT

Absent excusé sans pouvoir : Monsieur Timothée STROEBEL

A été désignée pour remplir les fonctions de Secrétaire de séance : *Catherine CORDIER*

Monsieur LAGAIN ouvre la séance. Il demande aux membres du Conseil Municipal de signer le procès-verbal du Conseil Municipal du 13 Septembre 2011. Aucune correction ou modification n'étant demandée, le Procès Verbal est signé à l'unanimité par tous les membres.

☞ **ORDRE DU JOUR :**

- **Délibérations** :

- *) Travaux d'aménagement du 1er étage de la Mairie
- *) Travaux de remplacement des Fenêtres de École Maternelle
- *) Don de l'association la Récré à la Commune
- *) Achat d'un défibrillateur
- *) Refonte partielle des commissions

- **Sujets Divers** :

- Garderie Maternelle
- Rapport des commissions
- CCAS
- Salle des fêtes actuelle
- TA en remplacement de la TLE (pour préparation de vote au Conseil Municipal de Novembre)
- Bilan de la réunion de sécurité du Samedi 8 Octobre

L'achat de cet appareil est soumis au vote.

Il est donc procédé au vote à mains levées :

CONTRE : **ABSTENTIONS :** **POUR : 14**

ACCEPTE A L'UNANIMITE

40-2011 - Refonte partielle des commissions

Après observation du mode de fonctionnement sur une année environ, le Maire a exprimé le fait qu'en ce qui concerne les Commissions Patrimoine et Urbanisme, celles-ci pourraient se regrouper en une seule Commission. Une proposition a donc été adressée en Juin dernier :

Maintenir les commissions telles qu'elles sont pour : la Gestion, la Culture, la Communication/Cellule de crise, la Gestion de la salle polyvalente

et de :

- 1) Fusionner les Commissions Urbanisme et Patrimoine
- 2) Distinguer dans « Fêtes et Cérémonie » le Fleurissement dont l'animation serait assurée par Murielle DUMARGNE.

Après discussion sur le sujet, il est décidé de laisser ces Commissions, telles qu'elles sont actuellement. Néanmoins en ce qui concerne les Commissions Urbanisme et Patrimoine, les membres devront se concerter, certains sujets se chevauchant. D'autre part le fleurissement restera dans la Commission Patrimoine et pris en charge par Madame Murielle DUMARGNE.

Cette proposition est soumise au vote

Il est donc procédé au vote à mains levées :

CONTRE : **ABSTENTIONS :** **POUR : 14**

ACCEPTE A L'UNANIMITE

 SUJETS DIVERS :

1) GARDERIE

Au dernier Conseil Municipal, nous avons délibéré sur le principe d'une garderie maternelle le soir de 17 h 00 à 18 h 00. Lors de la réunion « intercommunalités » en Septembre dernier, nous avons échangé sur ce sujet qui entre dans le cadre de ses compétences. Aussi a-t-il été convenu, puis voté que, relevant de cette compétence ce service sera géré par l'Intercommunalité. Sans remettre à ce jour, en cause les fonctionnements des garderies déjà existantes, il a été retenu que toute nouvelle prestation de ce type fera l'objet d'une participation de 1,00 € par service, par jour et

par parent ; ce fonctionnement avait été échangé et accepté par les parents intéressés lors d'une réunion à l'Ecole de Villers Allerand

2) BILAN DES COMMISSIONS :

Communication/Cellule de crise :

Catherine CORDIER

Le bulletin d'Octobre 2011 a été transmis ce jour à notre imprimeur. Il devrait donc être distribué aux habitants en début de semaine prochaine.

- Réunion du Samedi 8 Octobre en présence de la gendarmerie de TAISSY et de Monsieur VERNEY.

Une cinquantaine de personnes ont assisté à cette réunion qui s'est tenue à la salle des fêtes. Il en ressort que chaque personne doit être responsable, assurer sa propre sécurité, être solidaire vis-à-vis de ses voisins. Il a été évoqué la mise en place de système de vidéo surveillance.

D'autre part, nous avons reçu lundi la Société PATS en Mairie pour étudier la mise en place d'un système d'alarme dans les bureaux de la Mairie. Nous avons demandé également à cette Société de nous proposer un devis pour des caméras de vidéo surveillance.

En ce qui concerne la cellule de crise, il est jugé opportun de faire une mise en situation un samedi matin, afin de voir si nous sommes opérationnels en cas de « sinistre », et de finaliser les procédures mises en place.

Urbanisme :

Monsieur Bernard JACQUINET

Une réunion s'est tenue le 27 Septembre dernier. Les travaux du chemin des ruelles seront terminés à la fin de la semaine prochaine. D'autres travaux sont prévus, notamment la rue des Tuileries. Les travaux du carrefour de la station d'épuration sont prévus sur 2012. Nous attendons un devis pour la route de Montbré (il faudra faire un caniveau), et mettre un gravillonnage rue de la ferme.

Suite à la visite des Services de Sécurité Départementaux, il a été fortement recommandé de remplacer certains panneaux de signalisation usés, sales.... Des devis ont été demandés pour changement en 2012.

Gestion :

Monsieur DE AMORIN

En ce qui concerne notre futur site Internet, nous avons une proposition d'hébergement, le coût étant inférieur à 20,00 € par mois.

- Culture :

Madame Françoise PARANT

La randonnée nocturne « le jour de la nuit » s'est bien déroulée. 110 personnes se sont inscrites à cette randonnée. Madame PARANT remercie les Adjointes et Conseillers qui ont participé à l'organisation de cette manifestation.

Madame PARANT demande qu'une réunion soit programmée rapidement, ceci afin de prévoir les manifestations sur 2012, et propose le 4 Novembre prochain à 18 h 30. Le jour et l'heure seront à confirmer.

Monsieur LAGAIN demande à Madame PARANT ce qui est prévu pour le Noël des enfants de l'école. Madame PARANT s'occupe de ce sujet.

- Fêtes et Cérémonies

Jean-Marie CHAPPELLET

Monsieur LAGAIN demande à Monsieur CHAPPELLET s'il serait possible d'organiser une réunion afin de faire un débriefing sur la Fête Patronale. Monsieur CHAPPELLET s'occupera de ce sujet.

Monsieur LAGAIN demande à Monsieur CHAPPELLET ce qui est prévu pour les cérémonies du 11 Novembre. Il y aura la participation des écoles. Les cérémonies seront simples. La cérémonie se déroulera à 11 heures et les enfants chanteront la Marseillaise au monument aux morts.

D'autre part Monsieur Jean-Marie CHAPPELLET a commencé à travailler sur les décorations de Noël.

- Patrimoine :

Monsieur Jean-Marie CHAPPELLET expose que sur les cinq sujets traités lors de la dernière réunion de la Commission, deux ont fait l'objet de délibérations. Il reste à ce jour trois sujets à traiter :

- Archives, Entretien du mur d'enceinte de l'Eglise et Ancienne Salle des fêtes/ Nouvelle Salle et divers.

Monsieur LAGAIN souligne l'importance de positionnement rapide et a demandé que ces sujets soient exposés ce jour pour réflexion et positionnement au vote lors du Conseil Municipal de Novembre.

Par ailleurs il précise donner des informations complémentaires sur le statut de la salle des Fêtes actuelle dans le sujet prévu à cet effet.

Il est énoncé ci-après le compte rendu traitant de ces sujets lors de la dernière réunion de la Commission :

Archives :

A ce jour les archives sont dispersées en plusieurs endroits. Deux points sont abordés :

- 1) Faire le bilan du volume des archives
- 2) Trouver un emplacement de stockage

Il est convenu de procéder d'abord à l'inventaire et d'estimer les volumes, entre ce qui doit être stocké à Villers Allerand et ce qu'il serait possible de transférer aux archives départementales.

Cette action sera menée par Jean Marie CHAPPELLET, Anne FATOUX et Françoise PARANT, et pourra être terminée pour mi Novembre.

Entretien du mur de l'église :

Ce mur présente deux problèmes :

Un affaiblissement sur la partie arrière (côté vignes) dû à un mauvais écoulement des eaux de pluie et une dégradation du chaperon liée au vieillissement (côté mairie).

Sur ces sujets il est convenu de la pose de témoins de taquets à surveiller et de l'établissement de devis d'aménagement. Cette action sera menée par Monsieur Jean-Marie CHAPPELLET.

Ancienne Salle des fêtes/Nouvelle salle des fêtes :

Il est clair que les deux sujets sont liés. Suite à la visite de sécurité, Monsieur LAGAIN a été convoqué à la Sous-Préfecture le 10 Octobre dernier. Monsieur JACQUINET, présent lors de cette visite indique que les observations sont notables. Monsieur LAGAIN précise qu'il est difficilement envisageable de maintenir une salle occupée régulièrement 5 heures par semaine et exceptionnellement pour des animations ponctuelles ; compte tenu des frais de maintenance, de fonctionnement et vraisemblablement de mise aux normes, il doit être envisagé sa fermeture en trouvant des alternatives aux besoins (étude déjà en cours pour les activités hebdomadaires).

La préconisation de la Commission serait alors d'envisager la cession à un organisme bailleur avec certaines conditions comme loyers modérés et activités tertiaires au rez de chaussée.

Nouvelle salle des fêtes. L'acquisition du terrain attenant au tennis permettrait cette éventualité. Deux visites, dont l'une en présence de l'Architecte du Parc indique que le lieu se prête totalement pour se fondre à l'environnement et l'intégration paysagère. Monsieur Didier DUMARGNE, en attente du rapport relance Madame FENEUIL à ce sujet.

Olivier BAN propose de demander des conseils à un autre Architecte (Monsieur THOMAS). Le principe est retenu.

D'autre part, cette future salle des fêtes pourrait être construite sur la partie haute du terrain de tennis. Il serait souhaitable de visiter des salles des fêtes dans les communes avoisinantes.

Pour étude, deux enquêtes seraient nécessaires :

- * Contacter la Commune de Champfleury pour connaître leur taux d'utilisation
- * Demander à AC de se renseigner sur le taux et les différents types d'utilisation d'autres salles.

Autres sujets :

D'autres possibilités offertes par l'implantation sur le terrain en cours d'achat sont évoquées, à savoir :

- Utilisation d'une surface pour libérer une partie de la Crayère (en gardant le trou) permettant la vente de celle-ci.
- Adjoindre les Ateliers Communaux à la Salle des Fêtes, d'où l'avantage de mutualiser les parties sanitaires (aspect matériel et économique) et de permettre la vente des anciens ateliers place OLLER.

La Commission propose une réunion de travail intermédiaire qui devrait avoir lieu le 8 Novembre prochain. La date sera à confirmer. D'autre part une délibération, concernant la salle des fêtes, devra être inscrite au prochain Conseil Municipal de Novembre.

- **CCAS**

Madame Anne FATOUX

Une réunion s'est tenue le 6 Octobre dernier. Au cours de celle-ci il a été évoqué la date du repas des personnes âgées. Ce repas aura donc lieu le 11 Décembre prochain vraisemblablement au château de la Rosière. Une réunion sur place avec Monsieur PETITEAUX, Directeur de la Caisse des Ecoles aura lieu le 12 Octobre.

Une bourse de vêtements et de jouets aura lieu le 19 Novembre après-midi, ainsi qu'une collecte alimentaire. La Commission Européenne diminuant les aides, il est prévu deux collectes de dons alimentaires : une en début d'hiver, une en fin d'hiver.

Madame Anne FATOUX nous informe d'autre part que la liste répertoriant les personnes isolées de la commune, a été réactualisée.

- SALLE DES FETES :

Monsieur LAGAIN expose l'entretien qui s'est déroulé à la Sous Préfecture lors de la réunion avec la Commission d'arrondissement pour la sécurité de Reims. Les derniers contrôles de sécurité sur le désenfumage, le chauffage, le gaz et l'électricité datent de 2009. Le bilan de cette réunion sera adressé à la Mairie par la Sous Préfecture pour actions. Il sera nécessaire de procéder à ces contrôles pour conserver à cette salle des fêtes un rôle de réception d'activités.

Monsieur LAGAIN a exposé que cette salle n'était plus utilisée pour des activités avec musique amplifiée et que cette utilisation se limitait à environ 5 heures d'activité sportive par semaine, et d'organisation de rencontres ponctuelles avec la population. La Commission a enregistré ces orientations, et tout en reconnaissant la limitation d'activité, précisait que dès l'instant où elle recevait du public ou des activités sportives, un minimum était incontournable. A ce jour l'avis défavorable est maintenu en fonction des observations reportées lors de la visite.

Un point plus précis sera fait lors du Conseil Municipal qui aura lieu le 15 Novembre prochain.

- TA en REMPLACEMENT de la TLE

Monsieur LAGAIN expose que la Taxe Locale d'Équipement (TLE) sera remplacée en 2012 par la Taxe d'Aménagement (TA) dont le taux doit être voté pour fin Novembre. Il lui semble nécessaire, avant ce choix, que chaque Conseiller prenne connaissance des modalités. A cet effet il est remis à chaque Conseiller une comparaison de calcul, ainsi que les copies du fascicule « La vie Communale et Départementale » permettant un vote réfléchi lors du prochain Conseil Municipal de Novembre.

Le taux de TLE sur Villers Allerand est actuellement de 3%.

La future TLE prévoit un champ de 1 % à 5%. Une étude rapide telle que décrite dans la comparaison montre que l'équivalent d'un taux actuel de TLE de 3%, est environ de 2,5% pour la TA.

Personne ne souhaitant plus prendre la parole, la séance est levée à 23 h 15